

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Vicky Tremblay](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ec15ea77bf761129c5ef49c3>

Date d'obtention : 2021-05-11 14:23:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- Il y a plusieurs avantages dont : l'uniformisation des interventions, la prise en charge rapide des victimes/jeunes impliqués, le traitement des dossiers se font dans une moyenne de 4 jours, dans la majorité des cas il y a sensibilisation des élèves impliqués et non la judiciarisation.
- Je JAMAIS regarder les images/vidéos, mais utiliser la grille et nous aurons tout de même un portrait clair des images/actes posés.
- Il y a de nombreux impacts chez les victimes de Sexto : tant au niveau physiques, psychologiques, sociales, judiciaires, financières.
- Impacts chez l'entourage de la victime aussi : famille, jeunes, classe, enseignants.
- Les trois acteurs impliqués (école, SQ, DPCP) ont à coeur le "bien-être du jeune" tout au long du protocole Sexto.
- 4 éléments essentiels de la trousse : L'amorce, La Nature, L'intention et L'Étendue en lien avec les vidéos/images à caractères sexuelles.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

- Un peu tout, dans le sens où lorsque ces événements arrivaient dans notre école, il y avait plusieurs choses que je ne savais pas : par exemple, dois-je absolument confisquer le cellulaire de l'élève ...etc.
- Le contenu de la trousse est vraiment complète, les aide-mémoires vont aider à ne rien oublier. Je ne faisais pas non plus la différence entre un acte Impulsif et Malveillant, mais là avec les questionnaires, je serai en mesure de les différencier et ajuster mes interventions par la suite.
- Travailler en collaboration avec notre policier éducateur m'est familier, cependant les rôles de chacun sont maintenant clairs pour tous.
- Je vais être plus rassurante pour tous les élèves impliqués, étant beaucoup mieux outillée maintenant tout au long de mes interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Toujours protéger l'intégrité physique et psychologiques de nos élèves;
- Encore une fois, je ne regarderai jamais le contenu des images/vidéos à caractère sexuel;
- Toujours m'assurer du "bien-être" de l'élève.
- Je serai plus rassurante tout au long du processus Sexto.